

Paris 15 sept. 1889 lettre de Jules Simon
à M. de Rozières

Cher Monsieur,

Il a été très formellement interdit
aux jurys de faire des présentations
pour la légion d'honneur; on n'a
accepté que des propositions pour
des diplômes et des médailles.

Néanmoins j'ai adressé une lettre
privée à M. Lizard, contenant
des propositions au nombre des
quelles figure celle de M^r Castanhe,
qui m'avait déjà été signalé par
M. Spüller.